

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 V.1 Vœu relatif à l'hommage de la Ville de Paris à Marielle de Sarnez.

Le Conseil de Paris,

Considérant la femme libre et engagée qu'était Marielle de Sarnez ;

Considérant ses engagements pour l'approfondissement européen, la défense des droits des femmes, la politique migratoire de l'Union européenne, la lutte contre le changement climatique et le droit à l'éducation notamment ;

Considérant que Marielle de Sarnez fut Conseillère de Paris et députée de la 11ème circonscription de Paris, et qu'elle a mis toute son énergie à porter une ambition pour sa ville qu'elle aimait profondément ;

Considérant combien Marielle de Sarnez a marqué de son empreinte la politique parisienne, nationale et européenne ;

Sur proposition des élus du groupe « MoDem, Démocrates et Écologistes »,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris rende hommage à Marielle de Sarnez en rebaptisant de son nom un lieu parisien emblématique de ses combats, en accord avec sa famille.